

## **NOTE SUR L'ANALYSE DES IMPACTS CUMULATIFS**

Projet : Travaux de réhabilitation du périmètre Ambinany – Ivahona -Commune rurale Ivahona – District de Betroka – Région Anosy

### **1. Introduction**

Un des objectifs de la mise en œuvre Travaux de réhabilitation du périmètre Ambinany – Ivahona - Commune rurale Ivahona – District de Betroka – Région Anosy est de transformer les Agricultures familiales par l'adoption à grande échelle de systèmes de production performants et résilients et leur intégration dans des filières agricoles rémunératrices en coordination et complémentarité avec les autres projets d'investissement publics et privés, et à apporter une contribution décisive à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) du pays.

La BAD s'est engagée à assurer la viabilité sociale et environnementale des projets qu'elle appuie. Le SSI (Système de Sauvegarde Intégré) est conçu pour promouvoir la durabilité des résultats des projets par la protection de l'environnement et des personnes contre les éventuels impacts négatifs des projets. En complément de l'étude environnementale déjà effectuée sur ce projet de réhabilitation, une analyse des impacts cumulatifs est à considérer avec les éventuelles superpositions des activités des autres acteurs de développement déjà en place ou une autre utilisation des ressources. C'est la raison de cette analyse complémentaire.

### **2. Description de la méthodologie**

La méthodologie adoptée consiste à l'évaluation des effets cumulatifs portant sur un certain nombre de composantes environnementales correspondant aux préoccupations majeures exprimées par le public ou identifiées dans le cadre de l'analyse environnementale. Cette évaluation constitue un moyen de traiter des implications d'un projet dans un contexte étendu de l'étude d'impact. Le processus d'évaluation consiste à déterminer :

- La portée des impacts à travers les préoccupations spatiales et temporelles,
- L'évaluation de l'importance, déterminant les effets résiduels et l'importance en tenant compte des seuils d'utilisation.

### **3. Définition et justification de la zone concernée par l'analyse des impacts cumulatifs**

Ce projet consiste à procéder à la construction des ouvrages prévus dans les études techniques et dans la phase exploitation, il est prévu de prélever une quantité d'eau sur la rivière Betroka, de manière pérenne suivant le calendrier agricole. La zone à considérer pour l'analyse des impacts tient compte des utilisations de ressources en eau sur un rayon de 10 km en aval.

Pour ce projet l'enjeu environnemental est le prélèvement de la quantité d'eau pour le besoin de l'irrigation. Le besoin en eau brut est de 0,46 m<sup>3</sup>/s.

### **4. Identification et analyse des impacts cumulatifs négatifs**

Au moment d'inventaire au cours de l'étude d'aménagement, aucune activité d'irrigation n'est répertoriée.

Le débit d'apport : 3,7 m<sup>3</sup>/s

Le débit d'irrigation de pointe : 0,46 m<sup>3</sup>/s

Le taux de prélèvement est de 12%.

Ce prélèvement est un impact négatif d'une importance faible.

### **5. Mesures d'atténuation**

Dans le futur, lorsqu'il aurait une autre utilisation importante de la quantité d'eau, un partage d'information serait nécessaire pour le besoin d'une utilisation optimale de ressources en eau.

Rôle et responsabilité dans la gestion des impacts cumulatifs

Les responsables à impliquer dans le futur seraient les AUEs concernées, les Communes ainsi que le Service de l'Agriculture.

### **6. Indicateurs de suivi :**

Pour le suivi, on peut entreprendre les mesures de quantité d'eau prélevée.